

08/09/2020

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Weedon, tenue au centre communautaire de Weedon, mardi, le 8 septembre 2020 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Monsieur le maire : Richard Tanguay  
Madame la conseillère : Maylis Toulouse  
Messieurs les conseillers : Pierre Bergeron  
Daniel Sabourin  
Eugène Gagné  
Daniel Groleau  
Denis Rondeau

Tous membres du conseil et formant quorum.

Assiste également à la séance, monsieur Mokhtar Saada, directeur général et secrétaire-trésorier et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Richard Tanguay, maire, ouvre la séance à 19 h 30. Il présente l'ordre du jour en **ajoutant le point 9.1.4 Nomination de monsieur Billy Filion-Gagné** et en **changeant le point 9.2.5 Contrat de déneigement des trottoirs par 9.2.5 Appel d'offres camion voirie** ;

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020
4. Rapport des conseillers et du maire
5. Rapport du directeur général
6. Intervention du public (sur tout sujet d'intérêt municipal)
7. Acceptation des salaires et des comptes
8. Correspondances du mois d'août 2020
9. Résolutions
  - 9.1 Administration
    - 9.1.1 Appui pour le niveau du Grand lac Saint-François
    - 9.1.2 Appui aux demandes pour l'habitation communautaire et sociale au Gouvernement du Québec
    - 9.1.3 Annulation de l'entente avec la Croix-Rouge
    - 9.1.4 Nomination Billy Filion-Gagné **AJOUTÉ**
  - 9.2 Travaux publics
    - 9.2.1 Nomination de madame Nathalie Savard
    - 9.2.2 Embauche préposé entretien paysager (remplacement)
    - 9.2.3 Embauche d'un journalier-opérateur (occasionnel)
    - 9.2.4 Embauche d'un préposé à l'aréna et à l'entretien des parcs et espaces verts
    - 9.2.5 ~~Contrat de déneigement des trottoirs~~ **MODIFIÉ PAR : Appel d'offres camion voirie**
  - 9.3 Urbanisme / développement
    - 9.3.1 Demande CPTAQ (morcellement)
10. Divers et affaires nouvelles
11. Information des membres du conseil
12. Période de questions (exclusivement aux sujets à l'ordre du jour)
13. Levée de la séance

**#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2020-123**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit et est adopté avec l'ajout du point 9.1.4 Nomination de monsieur Billy Filion-Gagné et le changement du point 9.2.5 Contrat de déneigement des trottoirs par 9.2.5 Appel d'offres camion voirie.

**ADOPTÉE**

**#3 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 AOÛT 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ce procès-verbal ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-124**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Eugène Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020 et que ledit procès-verbal soit et est accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**#4 RAPPORT DU MAIRE ET DES MEMBRES DU CONSEIL**

**Du maire ;**

- Comité Route 257
- Conseil MRC
- Conseil TME orientation Estrie
- OEDC
- Atelier MRC FRR
- Comité fibre optique
- Atelier municipal
- Milieux humides – comité cours d'eau
- Jeunes vulnérables
- Soirée reconnaissance étudiants (remise de bourses)
- PASIEG lutte pauvreté

### **Des membres du conseil ;**

- Rencontre navigation de plaisance et santé des lacs à Weedon / directrice générale de Bleu Massawippi, madame Michèle Guérin
- AGA ARLA
- Écocentre mobile
- Centre communautaire St-Gérard
- Atelier du conseil
- Rencontre comité Moulin des Cèdres
- Comité Centre culturel
- Rencontre Présidente CA du Centre culturel
- Comité de gestion du Centre communautaire de Weedon
- Rencontre Loisirs St-Gérard
- CA Régie des Hameaux
- Rencontre pour préparation du cahier de charge du camion de déneigement
- CA de la Régie incendie des Rivières

### **#5 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

- Rencontre navigation de plaisance et santé des lacs à Weedon / directrice générale de Bleu Massawippi, madame Michèle Guérin
- Rencontre des DGs du HSF
- Visite du réseau avec Aquatech
- Soirée reconnaissance étudiants

### **#6 QUESTIONS DU PUBLIC (TOUT SUJET MUNICIPAL)**

- Plan de milieux humides
- 8<sup>e</sup> Avenue à quand les rénovations
- Consultation publique concernant la révision des milieux humides
- Internet haute-vitesse vs COVID
- MYM
- Règlementation navigation plaisance
- Chats

### **#7 ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES COMPTES**

**CONSIDÉRANT QUE** les fonctionnaires et officiers, en vertu du règlement 2016-044 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doivent préparer et déposer périodiquement au conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'ils ont autorisées ;

## EN CONSÉQUENCE,

2020-125

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes payés et à payer dont le montant est **209 824.82 \$** et détaillé comme suit :

Opérations courantes payées	49 197.90 \$
Opérations courantes à payer :	<u>160 626.92 \$</u>
<b>Sous total</b>	<b>209 824.82 \$</b>
Salaires payés :	<u>44 015.44 \$</u>
<b>Grand total :</b>	<b><u>253 840.26 \$</u></b>

Que le rapport soit classé sous le numéro 08-2020 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

## ADOPTÉE

### #8 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

La liste de correspondance a été déposée en comité plénier du conseil.

- Aucune information particulière n'est à noter

Par conséquent, le maire, Richard Tanguay fait le dépôt des correspondances du mois d'août 2020.

### #9 RÉSOLUTIONS

#### #9.1 ADMINISTRATION

##### #9.1.1 RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN PLACE DE MESURES VISANT L'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE POUR LE MAINTIEN DU NIVEAU DU GRAND LAC SAINT-FRANÇOIS

**CONSIDÉRANT** les périodes de faibles précipitations et de sécheresse de plus en plus fréquentes depuis quelques années ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces périodes entraînent la diminution du niveau du Grand lac Saint-François ;

**CONSIDÉRANT QUE** les gestionnaires provinciaux du Barrage Jules-Allard maintiennent le débit du barrage à un niveau minimal ;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré les efforts des gestionnaires du barrage, le niveau du Grand lac Saint-François demeure nettement sous la médiane des 31 dernières années ;

**CONSIDÉRANT** la difficulté de maintenir le niveau du Grand lac Saint-François malgré les précipitations ;

**CONSIDÉRANT** les impacts négatifs et multiples qu'entraînent une telle situation sur la faune, l'environnement et les riverains, notamment du Grand lac Saint-François, du lac Aylmer ainsi que sur tous les lacs en aval et sur tout le long de la rivière Saint-François jusqu'au fleuve Saint-Laurent ;

**CONSIDÉRANT QUE** certaines villes et municipalités ne disposent pas ou peu de réglementation sur l'usage de l'eau potable en période de sécheresse ;

**CONSIDÉRANT QU'** avec les changements climatiques en cours, cette situation risque de se reproduire à nouveau au cours des prochaines années ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-126**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Daniel Sabourin

**ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le conseil de la municipalité de Weedon recommande aux villes et municipalités entourant le Grand lac Saint-François, de mettre en place des mesures visant l'économie de l'eau potable afin d'éviter une baisse du niveau du Grand lac Saint-François.

**ADOPTÉE**

**#9.1.2     APPUI AUX DEMANDES POUR L'HABITATION  
COMMUNAUTAIRE ET SOCIALE AU GOUVERNEMENT DU  
QUEBEC**

**CONSIDÉRANT QUE** le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

**CONSIDÉRANT QUE** 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

**CONSIDÉRANT QUE** la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

**CONSIDÉRANT QUE** les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes ;

**CONSIDÉRANT QUE** chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2.30\$ en activité économique dans le secteur de la construction ;

**CONSIDÉRANT QU'** il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-127**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Bergeron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**DE** demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

**DE** transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Madame Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, Madame Sonia LeBel, et au ministre des Finances, Monsieur Éric Girard.

**ADOPTÉE**

**#9.1.3      ANNULATION DE L'ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne de la Croix-Rouge a récemment modifié sa procédure pour la fourniture de ses services lors d'intervention d'urgence ;

**CONSIDÉRANT** les coûts supplémentaires qui nous sont facturés afin d'obtenir les services de la Société canadienne de la Croix-Rouge lors de mesures d'urgence s'avèrent importants ;

**CONSIDÉRANT** l'efficacité de notre équipe composée d'élus, de la direction et de membres du personnel de la municipalité lors du déploiement des mesures d'urgence ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a la possibilité de mettre fin à cette entente en transmettant un avis écrit de résiliation au moins quatre-vingt-dix (90) jours précédant l'expiration de l'entente ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-128**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Eugène Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**QUE** le conseil de la municipalité de Weedon désire mettre fin à l'entente liant la municipalité de Weedon à la Société de la Croix-Rouge pour l'obtention de services lors de mesures d'urgence.

**ADOPTÉE**

#### **#9.1.4 NOMINATION DE MONSIEUR BILLY FILION-GAGNÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Billy Filion-Gagné occupe le poste de coordonnateur en loisirs et vie communautaire à la municipalité de Weedon depuis plus de 2 ans ;

**CONSIDÉRANT** les changements de tâches du poste dont la supervision d'employés ;

**CONSIDÉRANT** l'excellent rendement de monsieur Filion-Gagné dans l'occupation de ses fonctions ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-129**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Maylis Toulouse

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QU'**un poste de directeur des sports, loisirs et de la vie communautaire soit créé ;

**QUE** le conseil nomme monsieur Billy Filion-Gagné, directeur des sports, loisirs et de la vie communautaire pour la municipalité de Weedon ;

**QUE** le conseil mandate le directeur général, monsieur Mokhtar Saada, et le maire, monsieur Richard Tanguay, à modifier et signer le contrat de travail de monsieur Billy Filion-Gagné à titre de directeur des sports, loisirs et de la vie communautaire.

**ADOPTÉE**

#### **#9.2 TRAVAUX PUBLICS**

##### **#9.2.1 NOMINATION DE MADAME NATHALIE SAVARD**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Nathalie Savard est à l'emploi de la municipalité de Weedon en tant qu'adjointe administrative aux travaux publics depuis le 28 janvier 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Nathalie Savard a fait preuve de leadership, de dévouement et d'intégrité durant l'exercice de ses fonctions ;

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier recommande la nomination de Mme Nathalie Savard au poste de directrice des travaux publics ;

**CONSIDÉRANT QUE** le poste de directeur des travaux publics est vacant depuis juin 2015 ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-130**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**QUE** le conseil autorise monsieur Richard Tanguay, maire et monsieur Mokhtar Saada, directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'embauche de madame Nathalie Savard en tant que directrice des travaux publics.

**QUE** le conseil autorise Monsieur Richard Tanguay, maire, et Monsieur Mokhtar Saada, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer le contrat de Madame Nathalie Savard, pour et au nom de la municipalité de Weedon.

**ADOPTÉE**

**#9.2.2      EMBAUCHE PRÉPOSÉ ENTRETIEN PAYSAGER**  
**(REPLACEMENT)**

**CONSIDÉRANT QUE** l'arrêt de travail médical de madame Lyne Gagné au poste de préposé à l'entretien paysager pour un temps déterminé ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce poste saisonnier doit être comblé rapidement afin de procéder à l'entretien et à la coupe automnale des diverses platebandes de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-131**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Eugène Gagné

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**QUE** le conseil autorise monsieur Mokhtar Saada, directeur général à procéder à l'embauche de madame Julie Deneault au poste de préposé à l'entretien paysager et ce, à compter du 18 août 2020 en remplacement de madame Lyne Gagné ;

**QUE** le salaire horaire est fixé selon la convention collective ;

**QUE** les avantages sociaux de l'employée soient établis selon la convention collective en vigueur ;

**QUE** l'horaire de travail soit établi par le supérieur immédiat ;

**QU'**une copie de la présente résolution soit transmise au syndicat des travailleurs et travailleuses de la municipalité de Weedon.

**ADOPTÉE**



**#9.2.3      EMBAUCHE D'UN JOURNALIER-OPÉRATEUR  
(OCCASIONNEL)**

**CONSIDÉRANT QU'** la municipalité de Weedon doit procéder à l'embauche d'un journalier-opérateur occasionnel pour la période hivernale ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce poste doit être comblé afin de permettre le bon fonctionnement du département des travaux publics relativement aux opérations de déneigement ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-132**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pierre Bergeron

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le conseil autorise monsieur Mokhtar Saada, directeur général à procéder à l'embauche de monsieur Luc Boislard au poste de journalier-opérateur pour la période hivernale 2020-2021 conditionnellement à un résultat d'examen médical concluant et ce, à compter du 14 septembre 2020 ;

**QUE** les dispositions de la convention collective s'appliquent pour l'employé occasionnel ;

**QU'**une copie de la présente résolution soit transmise au Syndicat des travailleurs et travailleuses de la municipalité de Weedon et au dossier personnel de l'employé journalier.

**ADOPTÉE**

**#9.2.4      EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ À L'ARÉNA ET À  
L'ENTRETIEN DES PARCS ET ESPACES VERTS**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Weedon a récemment procédé à un affichage pour combler un poste de préposé à l'aréna et à l'entretien des parcs et espaces verts ;

**CONSIDÉRANT QUE** la candidature de monsieur Tommy Joyal a été retenue pour ce poste ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-133**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Daniel Sabourin

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUE** le conseil autorise l'embauche de monsieur Tommy Joyal à titre de préposé à l'aréna et à l'entretien des parcs et espaces verts et ce, à compter du 14 septembre 2020 ;

**QUE** le salaire et les avantages sociaux de l'employé soient établis selon la convention collective en vigueur ;

**QUE** l'horaire de travail soit établi par le supérieur immédiat ;

**QU'**une copie de la présente résolution soit transmise au dossier de l'employé et au syndicat des travailleurs et travailleuses de la municipalité de Weedon.

**ADOPTÉE**

**#9.2.5 APPEL D'OFFRES CAMION VOIRIE**

**CONSIDÉRANT** la mauvaise condition d'un camion de la voirie destiné aux divers travaux ainsi qu'au déneigement des routes municipales ;

**CONSIDÉRANT** les coûts importants reliés à la réparation de ce dit véhicule ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-134**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maylis Toulouse

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**QUE** le conseil mandate le directeur général, monsieur Mokhtar Saada, à procéder à un appel d'offres public pour l'achat d'un camion de voirie afin de remplacer celui désuet.

**ADOPTÉE**

**#9.3 URBANISME / DÉVELOPPEMENT**

**#9.3.1 DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ – LOTS 4 213 167 ET 4 213 168**

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie 2738-7422 Québec inc., Monsieur Jocelyn Turmel, est propriétaire des lots 4 213 167 et 4 213 168;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Steven Turmel est le demandeur;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Steven Turmel, fils du propriétaire actuel, désire acquérir une partie de ces lots afin d'y implanter des unités porcines pour l'engraissement;

**CONSIDÉRANT QUE** la superficie totale de l'entreprise agricole est de 173.29 hectares;

**CONSIDÉRANT QUE** la superficie visée par la demande est de 1.98 hectares;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet est conforme aux règlements municipaux

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-135**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**QUE** le conseil recommande à la Commission de la Protection du Territoire Agricole du Québec d'accepter la demande permettant l'exploitation d'une partie des lots 4 213 167 et 4 213 168, d'une superficie approximative de 1.98 hectares, pour l'implantation d'unités porcines dédiées à l'engraissement.

**QU'**une copie de la présente résolution soit transmise à Nicolas Blouin, inspecteur municipal.

**ADOPTÉE**

**#10 DIVERS ET AFFAIRES NOUVELLES**

- Aucune information pour ce point

**#11 INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL**

- Aucune information pour ce point

**#12 PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Aucune question pour ce point

**#13 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**2020-136** À 21 h 10, madame Maylis Toulouse propose la levée de cette séance ordinaire.

---

Richard Tanguay,  
Maire

---

Mokhtar Saada  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier